

SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 29/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf janvier à dix-heures, le Comité Syndical s'est réuni au siège du Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités, après convocation légale du 22 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Patrice BOULEVART, Président.

L'assemblée délibérante était composée comme suit :

AOM Représenté e	Membre du Syndicat Mixte	Présents		Représentés Procuration donnée à	Absents	
		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative		Titulaire	Suppléant avec voix délibérative
REGION	BOULEVART Patrice	X				
REGION	CHABRIAT Jean-Pierre					X
REGION	BELLO Huguette				X	
REGION	HOARAU Fabrice		X			
TCO	COUSIN Mélissa	X				
TCO	ADOIS Jean-Claude					X
TCO	OMARJEE Irchad				X	
TCO	MIRANVILLE Vanessa		X			
CINOR	MARCHAU Jean-Pierre	X				
CINOR	LOWINSKY Jacques					X
CINOR	SOUBADOU Marie-Lyne	X				
CINOR	ALPOU Serge					X
CIVIS	PAPY Anne-Marie	X				
CIVIS	HOARAU Denise		X			
CIVIS	PERIANAYAGOM Albert				X	
CIVIS	ETHEVE-VADIER Christelle					X
CASUD	MAUNIER Daniel				X	
CASUD	GROSSET-PARIS Isabelle					X
CASUD	COURTOIS Vanessa				X	
CASUD	HUET Henri-Claude					X
CIREST	PANAMBALOM Dominique				X	
CIREST	PERMACAONDIN Isabelle					X
CIREST	ISSA Ridwane	X				
CIREST	PICARD Bertrand					X

Publication de la liste des délibérations du CS du 29/01/2026

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

29/01/2026

02/02/2026

SYNDICAT MIXTE ILE DE LA REUNION MOBILITES

Nombre de délégués en exercice : 12 délégués titulaires et 12 délégués suppléants

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués titulaires représentés : 0

Nombre de délégués suppléants présents avec voix délibérative : 3

Nombre de délégués suppléants présents avec voix délibérative : 0.

LISTE DES DELIBERATIONS

NUMERO	INTITULE	DECISION		PREND ACTE
		ADOPTION	REJET	
		Unanimité/Nb de voix/Nb d'abstention		
N°2026-CS53-01	INSTITUTION - Approbation du projet de procès-verbal du Comité Syndical n°52 du 16 décembre 2025.	X		
N°2026-CS53-02	COMMANDE PUBLIQUE - Information concernant les marchés à procédure adaptée, passés en vertu de la délégation donnée par le comité syndical au Président – Année 2025 – Période du 1er juillet au 31 décembre 2025.			X
N°2026-CS53-03	FINANCES – Approbation du compte financier unique sur l'exercice 2025.	X		
N°2026-CS53-04	BUDGET – FINANCES – Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026.	X		
N°2026-CS53-05	BUDGET – FINANCES – Approbation du budget primitif 2026.	X		
N°2026-CS53-06	OPERATIONS - Introduction au projet de convention multipartite de financement des mesures de la feuille de route des EGM portées par IDRM.	X		
N°2026-CS53-07	OPERATIONS – Bilan 2025 des actions de la Brigade de sécurisation des transports - Convention IDRM - COMGEND			X

Conformément à l'article L2121-25 du Code général des collectivités territoriales dans sa rédaction issue de la réforme des règles de la publicité des actes des collectivités territoriales et leurs groupements, la présente liste des délibérations sera après examen du Conseil communautaire, affichée dans un délai d'une semaine au siège du Syndicat Mixte Île de La Réunion Mobilités et publiée sur son site Internet.

Publication de la liste des délibérations du CS du 29/01/2026

Date d'accessibilité au siège du Syndicat Mixte :

Date de mise en ligne sur le site internet du Syndicat Mixte :

29/01/2026

02/02/2026